

DECRET N° 2012-889 DU 30 DECEMBRE 2011

portant nomination au Ministère de l'Energie, des Recherches Pétrolières et Minières, de l'Eau et du Développement des Energies Renouvelables.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n°90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu** le décret n° 2011-500 du 11 juillet 2011 portant Composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2007-580 du 28 décembre 2007 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Eau ;
- Sur** proposition du Ministre de l'Energie, des Recherches Pétrolières et Minières, de l'Eau et du Développement des Energies Renouvelables ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 28 décembre 2011.

DECRETE :

Article 1^{er} : Sont nommées respectivement dans les fonctions ci-après au Ministère de l'Energie, des Recherches Pétrolières et Minières, de l'Eau et du Développement des Energies Renouvelables les personnes dont les noms suivent :

- Directeur de Cabinet : Monsieur **Moutaïrou Raouf BADAROU**
- Directeur Adjoint de Cabinet : Monsieur **Safiri IBOURAÏMA**

CS

CS

- Secrétaire Général : Monsieur **Corneille AHOUANSOU**
- Conseiller Technique Juridique : Monsieur **Gustave GAZARD**
- Chargé de Mission : Monsieur **Issifou MOUSSA YARI**
- Conseiller Technique aux
Recherches Pétrolières et
Minières : Monsieur **François D. CHEDE**
- Directeur de la Programmation
et de la Prospective : Monsieur **Zakari IMOROU**
- Directrice des Ressources
Financières et du Matériel : Madame **Ahératoulaye BOURAIMA**
épouse **MAMA OROU**
- Directrice des Ressources
Humaines : Madame **Manso Inès Prudence KIANDO**

Article 2 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions des intéressés, sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 30 décembre 2011

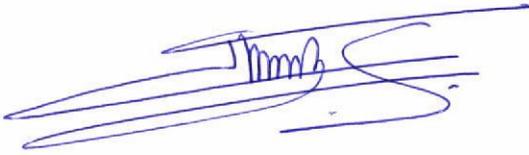
Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Dr Boni YAYI

Le Premier Ministre Chargé de la Coordination de l'Action
Gouvernementale, de l'Evaluation des Politiques Publiques,
du Programme de Dénationalisation et du Dialogue Social,

Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,



Alayi Adidjatou MATHYS

Le Ministre de l'Energie, des
Recherches Pétrolières et Minières,
de l'Eau et du Développement des
Energies Renouvelables,



Jonas GBIAN

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 PM/CCAGEPPPPDS 4 MEF 4 MERPMEDER 4 AUTRES
MINISTERES 23 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCOMB-DGCST-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3
UAC- ENAM – FADESP 3- UNIPAR – FDSP 2 INTERESSES 09 JO 1.-

